



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ECOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE DE LAUSANNE - VALLÉE DE LA JEUNESSE

10 salles de classes de plus dans un bâtiment assaini énergétiquement et surélevé

L'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL) est répartie sur divers sites. Son bâtiment principal, à la Vallée de la Jeunesse, a été assaini et surélevé. Dix salles de classes supplémentaires sont désormais disponibles sur un nouvel étage. Les conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon et Pascal Broulis ont « inauguré » ce bâtiment assaini et transformé, dont les façades intègrent une oeuvre sonore et visuelle de l'artiste Rudy Decelière.

Le groupe scolaire de la Vallée de la Jeunesse a été construit entre 1969 et 1971 par l'architecte lausannois Jacques Dumas. Composé de deux bâtiments, le premier est occupé principalement par les salles de cours alors que le second est destiné aux activités sportives. Les deux édifices sont reliés par un préau couvert sur lequel ont été posés deux étages de pavillons en 1992. Depuis 1997 le bâtiment scolaire est propriété de l'Etat de Vaud, le bâtiment sportif restant propriété de la Ville de Lausanne. Le groupe scolaire n'avait subi aucune rénovation majeure de son enveloppe depuis sa mise en service et sa conception, ne répondant largement plus aux normes énergétiques actuelles, en faisant un des plus gros consommateurs des bâtiments en mains de l'Etat de Vaud.

L'Ecole professionnelle commerciale de Lausanne, qui occupe ces lieux, doit faire face, avec les autres écoles professionnelles et de métiers vaudoises, à une hausse croissante des effectifs. Entre 2001 et 2011, on compte 46% de jeunes en formation professionnelle en plus. De nouvelles salles sont nécessaires dans les divers secteurs, tant pour répondre à la demande démographique que pour suivre l'évolution de la formation professionnelle, notamment par la mise en oeuvre de nouvelles ordonnances et l'allongement de la durée de formation de certaines professions. L'implantation de 10 salles polyvalentes en surélévation, a notamment permis de rapatrier les classes de l'EPCL du site de Grand-Pré.

Convergence de l'expression des besoins énergétiques d'une part, et des besoins en surfaces d'enseignement d'autre part, les travaux d'assainissement et de surélévation ont été effectués sous la conduite du bureau d'architecture Chiché Architectes SA, de Lausanne. Le coût total de ces travaux est de 12,318 millions de francs – trois quarts de la somme étant consacrés à l'assainissement, le quart restant concernant la surélévation.

Les travaux de rénovation de l'enveloppe du bâtiment ont intégré dès le départ la dimension de l'intervention artistique de Rudy Decelière. Celui-ci, associé au processus de conception des nouvelles façades, a imaginé un dispositif permettant de faire « chanter » ces dernières en résonnance et en souvenir du Flon, dont le lit souterrain passe sous le bâtiment. Une installation sonore et visuelle se déploie ainsi, intégrant 13'818 haut-parleurs piezo organisés selon une trame reproduisant une gigantesque image de vagues. Ces éléments faits de laiton leur donnent un aspect doré, dont l'ensemble varie sensiblement selon la lumière naturelle et l'inclinaison du soleil. A des moments irréguliers, un léger son très cristallin de ruissellement d'eau se déploie sur l'ensemble de la façade. Fin et discret, le son porte loin. Il est possible de s'en approcher afin d'en écouter un élément distinct, comme de prendre du recul afin de sentir le mouvement sonore aléatoire prenant vie sur l'ensemble de la façade.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 avril 2015

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 ; DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat en charge des constructions, 021 316 20 01